

STOP À L'IMPUNITÉ AU RWANDA ET À LA RD DU CONGO! TU SIGNES LA PÉTITION ?

LES RWANDAIS PRÉSUMÉS RESPONSABLES DES CRIMES INTERNATIONAUX CONTRE DES CATALANS, ESPAGNOLS, RWANDAIS, CONGOLAIS, CANADIENS, BELGES ET ANGLAIS, DOIVENT ÊTRE LIVRÉS À LA JUSTICE !

TU SIGNES LA PÉTITION ?

Trois Mairies Catalanes (Figueres, Navata et Manresa) ont approuvé unanimement des motions par lesquelles elles somment le Secrétaire Général des Nations Unies, M. Ban Ki-Moon et le Président du gouvernement espagnol, M. José Luis Rodríguez Zapatero, de mener des actions urgentes à propos des crimes internationaux au Rwanda et la RD du Congo contres des ressortissants espagnols –parmi lesquelles se trouvaient des Catalans–, Rwandais et Congolais entre 1990 et 2000. Pour cela, il faut :

- Demander au Gouvernement espagnol, conformément à la législation nationale et aux conventions internationales signées par l'État espagnol, qu'il exige aux Hautes Autorités des états concernés la détention et livraison aux autorités judiciaires espagnoles des 40 personnes poursuivies par la justice espagnole depuis le 6 février 2008 et, en particulier, la détention du Général Majeur Kayumba Nyamwasa, actuel ambassadeur plénipotentiaire rwandais à New Delhi (Inde), présumé impliqué directement dans la mort violente de Joaquim Vallmajó Sala, ainsi que de l'autre victime Catalane, M^a Flors Sirera, et des autres coopérants de Médicos del Mundo.
- Demander à l'Union Européenne, à travers l'État espagnol, que les états membres fassent tout ce qui est légalement possible pour exécuter dans l'espace européen les 40 mandats d'arrestation internationale réclamées par la justice espagnole.
- Demander à l'Organisation des Nations Unies, à travers son Secrétaire Général qu'elle démette de leurs fonctions dans l'organisation international (au Soudan et Népal) les personnes poursuivies par la justice espagnole et, en particulier, Général Brigadier Karenzi Karake, le Général Brigadier Wilson Gumisiriza, le Capitaine Karara Misingo, le Capitaine Frank Bakunzi et le Colonel Charles Karamba.
- Demander à l'Organisation des Nations Unies, à travers son Secrétaire Général que, conformément aux conventions internationales applicables, elle prenne les mesures nécessaires et pertinentes pour que les personnes travaillant à l'ONU citées ci-

dessus et poursuivies judiciairement soient livrées à l'Organisation de la Police Criminelle, Interpol, et puissent être jugées.

OUI. JE SOUSCRIS CETTE PÉTITION !! Entrez et signez.